



Services aux Particuliers en Informatique

TARIFS ET FORAITS DES PRESTATIONS DE SERVICES AUX PROFESSIONNELS PAR SPI

Toutes les prestations, ventes de matériels, ordinateurs, périphériques, logiciels et formations sont facturées et payées hors taxes.
TVA non applicable Art. 293B du CGI

Prestations sur DEVIS :

- **Dépannage PC**
(Petite maintenance, réinstallation complète, sauvegarde...)
- **Acquisition matériel**
(Ordinateur, imprimante, réseau, etc.)
- **Intervention sur réseau**
(Installation matériel, configuration, dépannage)
- **Site WEB**
(Création ou refonte de site Internet, création d'un domaine + hébergement, maintenance ou mise à jour)

Les interventions ou réalisations sont précédées d'un devis établis à l'ordre de votre société. Dans le cas d'une intervention non programmée ou de tout autre cas sans devis, voici les tarifs horaires pratiqués :

Interventions

60 euros la 1ère heure,
45 euros les heures suivantes

Avant toutes interventions le client s'engage à avoir sauvegardé les données de son disque dur.
SPI décline toutes responsabilités en cas de perte de données.

Toutes les interventions sont garanties 30 jours à compter de la date de celle-ci. Si dans un délai de 30 jours suivants l'intervention, vous rencontrez le même problème, l'engagement est pris de venir vous dépanner sans aucun frais pour vous.

Attention : La garantie de l'intervention ne s'applique pas dans le cas où vous auriez volontairement installé un logiciel dont vous ne connaissez pas la provenance ou un logiciel piraté dans le délai de 30 jours suivant celle-ci.